



**Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
Le mardi 26 mai 2020**

Ouverture de la séance : La séance est ouverte à 18h30.

1. Mot de bienvenue, vérification des présences et quorum

Présences :

Mme Lucie St-Jean, membre ens.	Mme Sophie Doucet, membre parent
Mmelsabelle Lehoux membre ens.	Mme Lisa-Marie Lyman, membre parent
Mme Annie Tessier, membre ens.	Mme Evelyne Thibeault, membre parent
Mme Émilie Lapointe, membre ens.	Mme Rosemarie Thibault, membre parent
Mme Marie-Claude Joly, membre prof.	M. Patrice Labrèche, membre parent
Mme Céline Réhel, membre parent	

M. Stéphane Maleau - directeur

Mme Caroline Lavictoire, directrice adj.

Absents : Mme Véronique Payant – membre SDG

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Doucet fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante : Point 3 – Adoption du procès-verbal du 18 février 2020.

Proposition No.01 (2020-05-26)

Appuyée par Mme Lyman

Proposée par Mme Thibault

Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 février 2020

Monsieur Maleau mentionne qu'il n'y a pas de suivis à faire au PV du 18 février, puisque tous les projets mentionnés font l'objet d'un point à l'ordre du jour d'aujourd'hui ou ont été suspendus à cause de la situation actuelle du Covid-19

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre tel quel.

Proposition No.02 (2020-05-26)
Proposée par Mme Lyman

Appuyée par Mme Thibeault
Adoptée à l'unanimité

4. Retour sur la situation du Covid-19

Monsieur Maleau commence par remercier Mme Lavictoire qui était la seule direction présente lors du début de la crise, soit le jeudi 12 mars. C'est elle qui a dû piloter le dossier jusqu'à ce que M. Maleau soit de retour au pays et que sa quarantaine soit terminée.

Monsieur Maleau fait par la suite un historique des différentes étapes de la crise :

Le jeudi 12 mars : Rencontre d'urgence à la commission scolaire où des consignes précises et urgentes ont dû être mises en place (ex : quarantaine des employés qui rentraient de voyage, prise de nom pour des gens disponibles à travailler). Annonce de la fermeture des écoles pour le 13 mars (journée classe transformée en journée pédagogique).

Le vendredi 13 mars : Annonce que les écoles seront fermées jusqu'au 30 mars, et le ministère a mentionné qu'aucun suivi pédagogique ne sera fait dans cette période.

Le dimanche 22 mars : Annonce que les écoles seront fermées jusqu'au 1^{er} mai. À ce moment, le ministère demande aux membres de l'équipe-école de tenter de prendre contact de façon hebdomadaire avec les élèves de l'école, mais en fonction des différentes réalités que vivent les membres du personnel.

Le lundi 6 avril : Début des suivis pédagogiques à distance. Les enseignantes doivent envoyer une trousse d'activités à leurs élèves. Disponibilité de la plateforme « École Ouverte » ainsi que des émissions éducatives à Télé-Québec.

Le lundi 27 avril : Annonce de la réouverture des écoles le 11 mai et envoi des mesures sanitaires à mettre en place à l'intérieur de l'école.

Le jeudi 30 avril : Envoi du formulaire pour s'inscrire pour le retour à l'école.

Le lundi 4 mai : Fin des inscriptions pour le retour à l'école et retour du personnel dans notre école. Préparation de l'école en fonction des règles de distanciation et récupération du matériel pour les élèves ne retournant pas à l'école. Marques au sol, dans les corridors, réorganisation de certains groupes (ex : 6^e années, 3^e années, heure du dîner, service de garde, etc.)

Le lundi 11 mai : Première journée de classe (32% de la clientèle scolaire présente). Début de l'organisation pour l'enseignement à distance.

Le mardi 19 mai : Début officiel de l'enseignement à distance tel qu'on le connaît actuellement. (68% des élèves sont scolarisés à domicile)

M. Maleau mentionne que le travail fait par l'équipe-école est COLOSSAL, surtout du fait que les consignes de la direction de la santé publique et du ministère de l'éducation étaient changeantes en fonction de la réalité du milieu scolaire. Par exemple, nous avons dû modifier certaines règles (ex : respect du 2 mètres dans les classes, critères pour assigner le personnel en télétravail selon leurs conditions, etc.)

Règles à respecter :

- 2 mètres de distance dans la mesure du possible
- Limiter au maximum les déplacements dans l'école et les regroupements dans les classes
- Lavage de main aux entrées et aux sorties de l'école
- Condamner les buvettes / micro-ondes / jouets utilisés par tous et livres utilisés par tous (décontamination)
- Accroissement des mesures de conciergerie
- Modification pour l'utilisation des ventilateurs
- Local réservé pour accueillir les élèves ou les membres du personnel

Consignes pour la pédagogie :

- Consolider les apprentissages déjà vus, cibler les apprentissages essentiels pour la nouvelle matière afin de bien préparer pour le niveau suivant (français, anglais, maths, sciences, univers social).
- Les parents des enfants qui restent à la maison doivent assurer le suivi pédagogique et la poursuite des apprentissages des enfants avec l'aide de l'école. L'école offrira 3 contacts par semaine (nouveau de cette semaine) pour les enfants qui sont à la maison.

- La question du dernier bulletin demeure toujours en suspens.
- Les élèves qui étaient en situation de réussite avant la fermeture demeureront en réussite. Pour les élèves qui étaient en situation d'échecs avant la fermeture, la reprise pourra être possible. Il y aura des discussions à cet effet entre les enseignantes et les parents.

Un parent demande ce qui se passerait s'il y avait un cas de Covid chez nos élèves. Monsieur Maleau explique qu'il faudrait signaler le cas à la Direction de la santé Publique de l'Outaouais et que c'est celle-ci qui nous guiderait pour la suite.

Un autre parent demande ce qui a été prévu pour la prochaine rentrée scolaire. Monsieur Maleau explique qu'à l'heure actuelle, deux scénarios sont sur la table, soit un retour à temps plein pour tous ou un retour à temps partiel (par exemple, un jour sur deux) pour limiter le nombre d'élèves par classe à chaque jour.

5. Budget 2019-2020 en lien avec la Covid-19

Monsieur Maleau mentionne que la situation actuelle a compliqué de façon importante la gestion des budgets de tous les établissements scolaires.

En gros, le manque à gagner est important au niveau des revenus du service de garde (6 semaines de fermeture + diminution importante de la clientèle au retour) et nous avons de nombreuses dépenses supplémentaires qui ont dû être faites (matériel sanitaire, matériel de protection, etc.) De plus, le déficit est énorme au niveau de la commission scolaire (autour de 2 à 3 millions), et qu'en ce sens, toutes les écoles doivent faire des efforts pour aider à amenuiser ce déficit.

Ainsi, la consigne reçue de la commission scolaire est de se limiter aux dépenses qui sont jugées essentielles d'ici au 30 juin.

Cela fait en sorte que nous allons devoir reporter à l'an prochain les projets qui devaient se faire cette année, soit : l'installation du système d'accès aux portes, l'installation du système pour accélérer l'accueil au service de garde et le projet d'embellissement de la cour d'école, renouvellement de mobilier, embellissement de l'école (ex : peinture)

Les budgets qui demeurent sont les frais qui ont été payés par les parents ainsi que les différentes mesures qui provenaient directement du ministère de l'éducation et pour lesquelles, l'école a encore la latitude de la dépenser. Il restera de l'argent dans certaines mesures en raison de l'annulation des activités de fin d'année et des embauches qui étaient prévues au retour de la relâche et qui ne sont plus nécessaires en raison de la clientèle réduite au niveau de l'école. Un état financier complet sera présenté au conseil d'établissement l'année prochaine.

Par ailleurs, n'ayant pas reçu les crédits budgétaires du ministère pour la prochaine année scolaire, les directions d'école n'ont pas encore fait l'exercice de prévisions budgétaires pour la prochaine année scolaire. Les prévisions devraient normalement être prêtes pour le dernier CÉ.

6. Clientèle 2020-2021

Monsieur Maleau explique le processus pour identifier la clientèle que l'on accueille à chaque année. De plus, il note les facteurs qui sont en pris en considération :

- Le nombre d'élèves inscrits à notre école
- Le nombre d'élèves en surplus dans notre secteur (Envolée et Oiseau Bleu)
- La moyenne dans les milieux défavorisés
- Les prévisions à long terme pour les classes spécialisées

Suite à la première lecture de la clientèle, voici les classes que nous aurons cette année :

- Préscolaire 4 ans : 4 classes (ajout d'une classe)
- Préscolaire 5 ans : 2 classes (diminution d'une classe)
- 1^{ère} année : 2 classes (diminution d'une classe)
- 2^e années : 2 classes (statu quo)
- 3^e années : 2 classes (diminution de 0,5 classe)
- 4^e années : 2 classes (diminution de 0,5 classe)
- 5^e années : 2 classes
- 6^e années : 3 classes (augmentation d'une classe)
- Classes spécialisées : Départ des 3 classes TSA et arrivée d'une classe ARS.

Cette prévision pourrait être modifiée à 2 reprises, soit lors de la 2^e lecture à la mi-juin et à la 3^e lecture au mois d'août.

7. Grille-matières 2020-2021

Monsieur Maleau présente le processus consultatif qui a mené à la proposition de la grille-matière ainsi que les encadrements légaux qui doivent être respectés. Il précise les changements par rapport à celle de l'année dernière soient :

- La modification du temps d'éducation physique pour les 4^e années (ajout de 30 minutes d'éducation physique et 30 minutes de moins de musique).
- Ajout du contenu à l'éducation à la sexualité
- Ajout du contenu en orientation professionnelle au 3^e cycle.
- Retrait des classes TSA et ajout de la classe ARS selon ce qui était vécu cette année à l'école de l'Envolée.

Il est proposé d'adopter la grille-matière telle que soumise.

Proposition No.03 (2020-05-26)
Proposée par M. Labrèche

Appuyée par Mme Tessier
Adoptée à l'unanimité

8. Calendrier scolaire

Monsieur Maleau explique que nous avons reçu le calendrier scolaire 2020-2021 pendant la période du confinement. Parmi les changements, notons qu'il n'y aura plus de journée pédagogique flottante, puisque les 20 journées pédagogiques prévues au régime sont placées. De plus, il n'y aura plus de jours 0.

La séquence pour les vacances de Noël sera un peu différente cette année.

Monsieur Maleau explique que l'équipe-école est actuellement en élaboration d'une proposition pour les débuts/fins d'étape ainsi que les remises de bulletins et rencontres de parents. Cette proposition vous sera acheminée pour le dernier conseil.

9. Traiteur 2020-2021

M. Maleau explique que nous avons reçus l'avis de renouvellement de l'Indocile comme service de traiteur pour l'an prochain. Il ajoute que ce service est peu utilisé par les parents (moins de 10 repas par jours), mais qu'il n'engendre par contre pas réellement plus de travail pour le service

de garde. Ainsi, il n'a pas d'objections à ce qu'on maintienne le service pour l'an prochain.

Par contre, nous n'avons pas eu le temps, en raison de la situation du Covid de faire des démarches auprès des autres services de traiteur.

Il est proposé de reconduire le service de traiteur avec l'Indocile pour 2020-2021.

Proposition No.04 (2020-05-26)
Proposée par Mme Thibault

Appuyée par Mme Lapointe
Adoptée à l'unanimité

10- Autorisation de fréquentation pour élève EHDA

M. Maleau explique que dans de rares cas, la commission accepte qu'un élève en classe spécialisée qui est voyagé dans une autre école située très loin de son école de quartier puisse fréquenter le service de garde de son école de quartier.

Considérant que l'élève ayant le numéro de fiche 4537049 fréquente l'école La Source puisqu'elle a une déficience visuelle;

Considérant qu'elle est transportée en transport adapté depuis son domicile de Val-des-Monts;

Considérant que les parents auront dorénavant besoin du service de garde et que celui de l'école de la Colline est beaucoup plus prêt de son domicile;

Considérant que cette demande n'engendre aucun frais supplémentaire à la commission scolaire;

Il est proposé que l'élève ayant le numéro de fiche 4537049 puisse fréquenter le service de garde de l'école de la Colline pour 2020-2021.

Proposition No.05 (2020-05-26)
Proposée par Mme St-Jean

Appuyée par Mme Tessier
Adoptée à l'unanimité

11. Budget du CÉ

Il reste 176\$ dans le budget du conseil d'établissement. La tradition est que nous soulignons habituellement la dernière rencontre au restaurant ou avec de petites surprises. Dans le contexte actuel alors que les rencontres en présentiel ne seront pas permises, l'idée ne peut pas être retenue.

Il est proposé de ne pas utiliser l'argent réservé pour le conseil d'établissement pour que la commission scolaire puisse le récupérer.

Proposition No.06 (2020-05-26)
Proposée par Mme Thibeault

Appuyée par Mme Lyman
Adoptée à l'unanimité

12. Campagnes de financement :

Dîner Pizza pour les 6^e années : Il est proposé que l'argent amassé par la campagne de pizza serve à financer les initiatives de l'école visant à souligner les finissant (album, certificat, cadeau, mosaïque, etc.) Un parent membre de l'OPP souhaitait qu'une partie des sommes soit utilisée pour féliciter les finissants. M. Maleau explique qu'il y a amplement d'argent pour souligner dignement le départ de nos élèves finissants puisque tout l'argent amassé par la vente de pizza leur revient.

M. Maleau explique également que nous avons dû annuler la campagne de chocolat de l'école. Il fera un suivi à savoir si nous reconduisons automatiquement pour l'an prochain, puisque nous n'avons pas honoré la 2^e année du contrat avec la compagnie.

Ce point fera l'objet d'une résolution lors du dernier conseil d'établissement.

13. Mots

13.1 de la présidente :

Madame Doucet félicite et remercie l'ensemble des intervenants de l'école pour le travail acharné pour la réouverture de l'école.

13.2 des enseignants :

Madame Tessier remercie le personnel et la direction pour tout le travail lié à la réouverture de l'école. Elle affirme qu'elle a vu beaucoup de bienveillance de la part du personnel de l'école. Madame St-Jean rajoute que tout se passe bien à l'école; les consignes sont suivies par les élèves et le fait que les groupes sont réduits fait en sorte que le climat est propice aux apprentissages.

13.3 de la responsable du service de garde :

Absente

13.4 de la représentante au comité de parents :

Mme Réhel fait la publicité pour une formation en ligne sur le TDAH qui est gratuite et fournie par l'Université Laval. Monsieur Maleau ajoute que plusieurs TES de l'école ont suivi cette formation pendant le confinement.

13.5 du commissaire :

Absent

13.6 de la représentante de l'OPP :

Mme Lyman félicite toute l'équipe-école et souligne l'excellent travail effectué par les enseignantes responsables du suivi à domicile.

13.7 de la direction adjointe :

Mme Lavictoire félicite également toute l'équipe pour le travail accompli. Elle souligne la belle mobilisation positive, autant pour les membres du personnel physiquement présent que ceux qui travaillent de leurs domiciles. Elle ajoute que les suivis des élèves se poursuivent normalement, tels que les rencontres pour les révisions de plan d'intervention et du suivi du cheminement des élèves.

13.8 de la direction

M. Maleau veut également remercier les bénévoles de l'OPP pour tout le travail effectué lors de la semaine des enseignants, ainsi que la danse de la St-Valentin.

Il souligne également le travail de l'ensemble des membres du personnel de l'école. Nous sommes témoins au quotidien du dévouement que les membres ont envers les élèves, et ce, autant au service de garde qu'à l'école. Nous voyons des intervenants de l'école, du service de garde se concerter pour permettre à des élèves de cheminer. M. Maleau indique qu'il y a beaucoup de brassage de structures en ce moment, et, également, le renouvellement des conventions collectives, mais qu'il est certain que le personnel aura toujours à cœur le dévouement.

Cette semaine, c'est également la semaine de la persévérance scolaire. Les élèves seront sensibilisés à ce qu'est la persévérance scolaire. Le porte-parole pour cette année est Laurent Duvernay-Tardif.

14. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le mercredi 17 juin à 18 h 30.

15. Varia

Aucun varia

16. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h57.

Proposition No.07 (2020-05-26)
Proposée par Mme Tessier

Appuyée par Mme Lyman
Approuvée à l'unanimité

Mme Sophie Doucet
Présidente

M. Stéphane Maleau
Directeur